

Canada pour le compte de l'Angleterre et, ce qui est plus important, les Etats-Unis achètent du Canada certaines matières essentielles et autres fournitures de guerre que le Canada peut produire rapidement et en grande quantité. Voir aussi l'article spécial des pp. 843-846.

Ministère des Munitions et Approvisionnements.—Un exposé détaillé de la création et des attributions du Ministère des Munitions et Approvisionnements paraît au chapitre des Administrations diverses, pp. 958 à 959.

Le Ministère a été organisé dans un but de centralisation des achats pour le compte des forces armées, sauf en ce qui concerne certaines constructions et facilités semblables dont les contrats sont adjugés directement par les autres ministères, tels que les Ministères des Transports, de la Défense Nationale et des Travaux Publics. Le Ministre est autorisé à examiner, mobiliser et conserver les ressources du Canada à l'effet de fournir des munitions et des approvisionnements.

Le Ministère effectue tous les achats essentiels pour le compte des forces armées, aussi bien que pour le compte du Programme d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique, la Mission technique du Royaume-Uni, la Mission technique de l'Amirauté Britannique et les gouvernements des autres nations alliées. Par un régime de contrôle* des huiles, du bois d'oeuvre, de l'acier, des machines-outils, de l'énergie, des métaux, des véhicules-moteur, des réparations de navires, de la construction, des approvisionnements, des transports et des produits chimiques, il exerce une surveillance complète sur certaines industries.

Les contrôleurs sont constitués en une commission de contrôle des industries en temps de guerre, qui agit en qualité d'agence consultative et se tient en relation directe avec la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre (p. xxxvi), en ce qui concerne la coordination des ordonnances relatives aux diverses industries.

La nécessité d'augmenter au Canada les facilités industrielles existantes et d'en créer de nouvelles pour fins de production de guerre a déterminé un vaste programme d'assistance à l'industrie sous forme de capitaux par les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni. Des usines ont été construites et des machines-outils achetées à même l'argent de l'Etat, mais, dans la plupart des cas, l'exploitation en a été laissée à l'initiative privée subordonnée à certaines conditions et sujette à la surveillance du Ministère qui en reste le propriétaire. De plus, le Gouvernement a adopté la politique d'organiser des compagnies d'Etat pour la fabrication des armes portatives et des instruments de précision aussi bien que pour s'occuper des achats spéciaux et assurer la surveillance.

La tâche de pourvoir à la fabrication d'un équipement mécanisé moderne a entraîné non seulement l'expansion d'une production déjà familière à l'industrie canadienne mais aussi celle de matériel qui n'avait jamais été fabriqué auparavant au Canada. La liste des articles qui composent cette production est imposante. Elle comprend des vaisseaux de guerre, des tanks, des canons et équipements de campagne, navals et anti-tanks, des instruments de précision pour la défense anti-sousmarine et anti-avions, des blindages, des bombes et diverses pièces constituantes qui entrent dans le matériel de guerre. Les progrès dans ces domaines sont décrits dans les chapitres traitant de chaque industrie en particulier.

La valeur globale des contrats adjugés par le Ministère jusqu'au 31 mai 1942 dépasse \$4,500,000,000, avec engagements de plus de \$640,000,000 en vue de prêter assistance financière à l'industrie privée et aux compagnies d'Etat.

* Ce contrôle est étudié en détail dans les divers chapitres du présent volume; voir diverses sections sous "Contrôles de temps de guerre" à l'index.